

Agent spécialisé en prévention et sécurité

RNCP37160 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344t
Formacode(s)	42802, 42810, 42854
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	14/12/2022
Date d'échéance	14/12/2024

Certificateur(s)

SECOPROTEC · SIRET : 79087357400020

ASSISTANCE SECURITE SYSTEMS · SIRET : 40165309200098

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AENEAS CONSEIL	47961918100049	Former et organiser l'évaluation
ASSISTANCE SECURITE SYSTEMS	40165309200098	Former et organiser l'évaluation
NCO FORMATIONS GLOBALES	80019207200018	Former et organiser l'évaluation
NOUVEL R FORMATION	80254529300028	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification valide les compétences métier Agent spécialisé en prévention et en sécurité de niveau 3. Ces agents ont pour principales missions :

- La surveillance humaine et électronique
- Le gardiennage
- Le contrôle et la palpation
- La sécurisation des lieux et protection de personnes L'intervention de premiers secours en cas d'accident ou de sinistre L'assistance aux personnes
- La gestion des conflits et situations à risque
- La prévention des risques

De par leurs compétences à accomplir différentes tâches, les titulaires sont des collaborateurs polyvalents et aptes à assurer et assumer un rôle primordial en cas de situations graves, telles qu'incendie ou attaque terroriste. Ils ont également pour charge la gestion des comptes-rendus afin de garder une trace de leurs conclusions à matière d'interventions mais également de ronde de surveillance. Ils ont un double rôle, à la fois préventif et actif. Préventif afin de vérifier l'état de certaines installations, électriques mais aussi électroniques et actif en cas de situations réelles d'urgence. Leur rôle inclue également la gestion des flux humains en situations classiques ou urgentes.

La certification valide les compétences qui vont leur permettre d'exercer cette activité dans le respect des

protocoles établis et des réglementations.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire assure la protection des biens et des personnes par une surveillance humaine ou au moyen de systèmes électroniques dans des locaux et par surveillance humaine dans les transports en commun. Il peut travailler de jour comme de nuit, seul ou en équipe.

Sa mission :

- Prend en compte le PC de sécurité et le matériel mis à sa disposition
- Applique les consignes liées à son activité
- Met en œuvre les installations de vidéosurveillance
- Gère les alarmes et les événements et renseigne les documents écrits ou informatisés
- Recueille et analyse les informations sur un incident et prévient les services publics adaptés
- Assure l'accueil des personnes et gère le contrôle des accès dans un établissement
- Assure les rondes de vérification, détecte les anomalies et intervient dans le respect de la législation et de la réglementation
- Assure la sécurisation d'une manifestation à caractère festif, sportif ou culturel
- Analyse et gère une situation conflictuelle dans un établissement de vacances ou une fête votive Réalise des palpations de sécurité sur une personne
- Met en œuvre l'organisation des secours en cas de risque majeur
- Stationne et circule dans des locaux électriques dans le respect des règles de sécurité
- Assure la surveillance de locaux dans le cadre du risque incendie
- Vérifie et réalise l'entretien élémentaire des moyens de secours de la sécurité incendie
- Détecte les dysfonctionnements liés au risque incendie
- Déclenche l'alarme et alerte les secours adaptés
- Met en œuvre les moyens d'extinction sur un départ de feu
- Exécute de façon efficace les gestes de premiers secours en attendant les secours
- Met en œuvre les protocoles et alerte les forces de l'ordre dans le cadre de la menace terroriste Déclenche l'alarme et alerte les secours adaptés

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier et tenir compte des différentes dispositions du Code Pénal en lien avec l'activité d'agent de prévention et de sécurité (légitime défense, l'omission d'empêcher un crime ou un délit, la non-assistance à personne en danger, l'usurpation de fonctions, l'atteinte aux systèmes de traitement automatisés, l'appropriation frauduleuse, les conditions de l'interpellation et de la rétention d'une personne, les juridictions pénales)

Identifier et tenir compte de certaines dispositions du livret VI, Code civil, de la sécurité intérieure, de déontologie, du travail et de la convention collective (le respect de la vie privée, le respect du droit de propriété, les juridictions civiles)

Analyser les différents plans et documents en lien avec la sécurité du lieu concerné par la mission de prévention et de sécurité en identifiant le contexte de la mission, ses caractéristiques et son environnement

Mettre en œuvre des techniques de gestion et de diminution du stress

Accueillir avec courtoisie un visiteur en appliquant les règles de présentation, en le renseignant en fonction de ses demandes

Contrôler le visiteur et ses bagages en s'appuyant sur des techniques de contrôle visuel et de palpation de sécurité dans le respect de la législation et des règles de sécurité

Vérifier l'état de marche des équipements et des matériels du PC dans le cadre de la réglementation (livret VI du Code de la sécurité Intérieure), en gérant les anomalies et dysfonctionnements rencontrés

Manipuler les moyens électroniques d'alarmes et de vidéosurveillances en tenant compte de leurs emplacements sur le site

Communiquer des consignes, par oral ou écrit, dans le cadre d'une mission de prévention et de sécurité en utilisant les moyens de communications adaptées en fonction de l'objectif du message à transmettre

Réaliser une ronde de surveillance en suivant le trajet du circuit de vérification prévu

Prendre les mesures suite à la découverte de l'anomalie en fonction des éléments identifiés

Identifier les ouvrages, installations et matériels électriques ainsi que les dangers et les effets du courant sur le corps humain

Réaliser le balisage de sécurité sur une zone où sont réalisées des opérations

Manipuler du matériel et outillage dans un environnement électrique

Analyser les comportements potentiellement dangereux en lien avec le risque terroriste

Gérer des grands rassemblements festif, sportif, culturel, fêtes taurines, établissement de vacances en respectant le cadre légal (zones d'accès, contrôle d'accès, billetterie)

Vérifier la vacuité des dégagements des locaux et des issues de secours lors des rondes de surveillance

Gérer les situations conflictuelles avec une ou plusieurs personnes, en faisant preuve de diplomatie et de sang-froid

Interpeller une personne portant atteinte à la sécurité des autres et des lieux

Encadrer une évacuation des locaux en appliquant les procédures adéquates et en assistant les personnes en situation de handicap

Sécuriser une zone dans le cadre d'un attentat en suivant les procédures associées

Alerter les forces de l'ordre en leur transmettant l'ensemble des informations nécessaires et utiles (lieu, nombre d'assaillants, armes utilisés, potentiel otages ...)

Gérer la/les victime(s) de la situation aggravée en assurant le rôle du primo-intervenant

Mettre en œuvre les différents protocoles de secours en fonction de l'intensité des blessures et de l'état des blessés (réanimation, brûlure, hémorragie, défibrillation)

Alerter les secours et les forces de l'ordre en leur transmettant l'ensemble des informations nécessaires

Réaliser les remontées d'informations en utilisant le moyen de communication le plus adapté et en hiérarchisant les éléments indispensables au compte-rendu en fonction de l'incident vécu

Analyser les caractéristiques et comportement du feu (triangle, causes, fumée, propagation, résistance des éléments de construction, réaction des matériaux ...)

Identifier et tenir compte de la composition et du fonctionnement du système de sécurité incendie des locaux (système de détection, unité de signalisation, unité de commande manuelle, gestion d'alarme ...)

Identifier les impacts des installations électriques sur la sécurité des lieux en analysant leurs systèmes de maintien d'alimentation (groupes électrogènes, batteries d'accumulateurs ...)

Identifier les anomalies des moyens de secours et de détection d'incendie (éclairage, moyens d'extinction, portes coupe-feu, plans, balisages, sprinklers, colonnes sèches et humides ...) dans le cadre d'un circuit de vérification de sécurité incendie (ronde)

Transmettre aux occupants des lieux (employés et public) les attendus en terme de comportement à tenir en cas d'alarme et devant un feu

Gérer un incendie mineur en évaluant la possibilité de l'intervention et en utilisant des moyens de protection individuelle et d'extinction adaptés aux caractéristiques de l'incendie

Gérer un incendie important en identifiant son origine, sa nature et son étendue via le système de sécurité incendie

Dégager une personne bloquée dans une cabine d'ascenseur lors d'un incendie en s'appuyant sur les procédures associées (extraction, mise en place d'une nacelle ...)

Assurer la mise en œuvre du désenfumage des dégagements et des locaux en suivant les protocoles associés (mode, implantation, écran de cantonnement ...)

Assurer la traçabilité de l'incendie en renseignant les documents réglementaires liés

Réaliser les remontées d'informations en utilisant le moyen de communication le plus adapté

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de sécurité privée, de gardiennage ou de prestations de sécurité, services internes de sécurité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de prévention et de sécurité,

Agent de sécurité,

Agent de surveillance et de gardiennage

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n°2005-1122 du 6 septembre 2005 réglementant les activités privées de sécurité et relatif à l' aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes.

Décret n° 2009-137 du 9 février 2009 relatif à la carte professionnelle, à l'autorisation préalable et à l' autorisation provisoire des salariés participant aux activités privées de sécurité définies à l'article L611-1 du code la Sécurité Intérieure.

Code de la Sécurité Intérieure.

Décret n° 2012-870 du 10 juillet 2012 relatif au Code de déontologie des personnes physiques ou morales exerçant

des activités privées de sécurité.

Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité.

Arrête du 28 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges pour la formation initiale aux activités privées de sécurité.

Arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

Norme NF C18510 Habilitation électrique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Lire, écrire et comprendre le français (niveau B1)
- savoir compter,
- avoir une autorisation préalable d'autorisation d'entrée en formation délivrée par le CNAPS (casier judiciaire compatible avec l'emploi),
- avoir un titre de séjour depuis plus de 5 ans pour les étrangers,

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2016 relatif a la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées.

Le jury est composé de :

- un professionnel en sûreté/sécurité/ (employeur / dirigeant) ayant au moins deux ans d'expérience (président de jury),
- un professionnel en sûreté/sécurité (salarié) ayant au moins deux ans d'expérience,

Soit 100% de membres extérieures à l'organisme certificateur.

Base légale

Date de décision	14/12/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	14/12/2024
Date de dernière délivrance possible	14/12/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	57	0	78 %	75 %
2019	57	0	74 %	64 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP27152

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41762

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://secoprotec.com/formations-agent-de-prevention-et-de-securite/formation-agent-specialise-de-prevention-et-de-securite/>

<https://assiap.fr/wp-content/uploads/2022/05/Ajouter-un-titre-1.pdf>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37160/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	71
Parcours menés à terme	71
Taux d'achèvement	100 %
Période	01/2023 – 03/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	87
Montant total engagé	146 283 €
Coût moyen par dossier	1 681 €
Durée moyenne	191 h
Période	12/2022 – 12/2024
France compétences	88 %
France Travail	7 %
Reste à charge titulaire	4 %
OPCO	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.